



Rapport N°11

**Modifications de la consistance du
projet de travaux de revalorisation
de la Place du Marché Couvert**

SERVIZIU FINANZE

2021/10/20



Le 11 juillet 2018 la Ville a délibéré sur un plan de financement pour des travaux de revalorisation de la Place du Marché Couvert.

Le projet initial consistait en des travaux de réfection du revêtement en carrelage sous les halles et de divers aménagements de voirie. Il était estimé dans la délibération à hauteur de 500.000,00 € hors taxes.

Suite à cette délibération, la Ville a obtenu un financement de 400.000,00 € (80%) décomposé de la manière suivante :

CDC : arrêté n° 1804958SACI pour une subvention d'un montant de 250.000,00 €, prorogée au 10 décembre 2021 par arrêté n°2020-17401SAT ;

DETR : arrêté n° PREF2B/DCTPP/BCPPAT/243 pour une subvention d'un montant de 150.000,00 €, prorogée au 10 décembre 2021 par arrêté n° PREF2B/DCTPP/BCPPAT/265.



La nouvelle municipalité a souhaité reprendre le projet initial afin de le rendre plus en adéquation avec les attentes et les besoins de la population tout en conservant un montant d'enveloppe prévisionnelle de travaux sensiblement équivalent.

Le nouveau programme de travaux prévoit désormais la réfection des zones de stationnement qui nécessitent une reprise globale afin d'assurer la sécurité effective des piétons mais aussi des conducteurs et des véhicules stationnés.

Une deuxième phase sera prévue concernant la réfection des halles.

À la suite du remaniement des travaux prévus, ces travaux se décomposent de la manière suivante :

DESIGNATION DU LOT	MONTANT ESTIMATIF HORS TAXES
Démolition, libération des emprises, bordures et revêtements routiers	320.134,00 €
Ouvrages de génie civil et maçonneries diverses	135.285,30 €
Réseaux divers	112.747,50 €
Plantations diverses	28.812,90 €
TOTAL	596.979,70 €



Le montant des subventions allouées restera inchangé (400.000,00 €).

Le taux de subventionnement de l'opération passe donc de 80% à 67%.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il est donc demandé au Conseil Municipal, de bien vouloir :

Valider le changement de consistance des travaux de revalorisation de la Place du Marché Couvert tel qu'exposé ci-dessus ;

D'autoriser monsieur le maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.